

MONTAGE, VERIFICATION, UTILISATION DES ECHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANT (RECOMMANDATIONS 408 et 457)

(DIN-FTR-23-Rev0)

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

Savoir :

- Connaître les rôles et responsabilité du constructeur, de l'employeur, du concepteur, du monteur, du vérificateur et de l'utilisateur.
- Identifier les différents organismes de prévention.
- Connaître l'organisation d'un chantier (responsable de chantier, réagir en cas de danger ou en cas d'accident).
- Identifier une situation dangereuse.
- Identifier les différents types d'échafaudage, leur domaine d'utilisation et les éléments les constituant.
- Comprendre et exploiter la notice du fabricant et un plan de montage.
- Préparer une zone de travail et choisir les équipements de sécurité.
- Appréhender le cadre réglementaire les vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.

Savoir-faire :

- Monter en sécurité un échafaudage de pied et roulant.
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou du plan de montage.
- Réaliser les vérifications de mise, remise en service trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.
- Réaliser la vérification des échafaudages de pied
- Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité.

PREREQUIS et EPI :

Visite médicale à jour pour le travail en hauteur. Être âgé de 18 ans et plus.

Maitriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français. Maitrise des calculs mathématiques de base.

Formation d'utilisation des EPI antichute.

EPI : Chaussures de sécurité, gants de travail, casque avec jugulaire harnais antichute, longe de sécurité, marteau et clé d'échafauteur.

SIEGE SOCIAL

Europe Parc | ZA les 2B | 380 Chemin du Derontet | 01360 BELIGNEUX
Tél. 04 72 25 45 45 | Fax 04 74 98 45 99 | administratif01@hp-formation.fr

MONTAGE, VERIFICATION, UTILISATION DES ECHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANT (RECOMMANDATIONS 408 et 457)

(DIN-FTR-23-Rev0)

PUBLIC :

Toutes personnes appelées, dans le cadre de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou ponctuelle à des opérations de montage, démontage, modification, vérification et utilisation des échafaudages de pied et roulant.

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation va s'appuyer sur la recommandation R 408 ET 457 de la CARSAT :

Compétence 1 : Se situer et être un acteur de la prévention des risques.

Compétence 2 : Monter et démonter des échafaudages de pied et roulant conformément à la notice du fabricant.

Compétence 3 R457 : Réaliser les vérifications de mise, remise en service trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.

Compétence 3 R408 : Réaliser la vérification des échafaudages de pied

Compétence 4 : Utiliser des échafaudages de pied et roulant en sécurité.

La formation intègre des parties théoriques, des parties pratiques.

La formation théorique comprend d'une part des exposés permettant d'acquérir les savoirs et d'autres part, des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques.

La formation pratique est réalisée après la formation théorique, le stagiaire vérifie, réceptionne et effectue la maintenance d'un échafaudage de pied dans une logique de perfectionnement et d'évolution des exercices.

METHODES & MOYENS :

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diaporamas et films.

Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.

Apports pratiques sous forme d'exercices et de montage et démontage d'un échafaudage : mise en application des thèmes théoriques et pratiques.

EVALUATIONS :

Test théorique et pratique selon recommandations R408.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour tout renseignement merci de nous contacter.

MODALITES :

DUREE : 4 jours (28h)

TARIF : Cf convention

EFFECTIFS : de 3 à 8 stagiaires

SIEGE SOCIAL

Europe Parc | ZA les 2B | 380 Chemin du Derontet | 01360 BELIGNEUX
Tél. 04 72 25 45 45 | Fax 04 74 98 45 99 | administratif01@hp-formation.fr